

Ecole élémentaire Lucie Guimet
5, rue Lucie Guimet
69250 Neuville-sur-Saône
Tel : 04.78.91.25.88.
Mail : ce0690852b@ac-lyon.fr

Compte-rendu du conseil d'école N°2 Année scolaire 2017-2018

Présents :

Enseignants : Mmes BAUDON, TOURNASSOUD, ANTONELLI, MARTIN, DEFAIT, M. PERRODY (directeur). Mme PAILHAREY (maître G)

Représentants des parents d'élèves : Mmes PETITJEAN, DESCLAUDES, PEYQUET, TURBEAUX, FAHOUI, RABHI

Représentants de la mairie de Neuville sur Saône : Mmes GLATARD (maire), LEBAHAR (adjointe aux affaires scolaires)

DDEN : Mme MONTEGU

Excusés : Mme MARC-FOURNET (Inspectrice de l'Education Nationale), Mme GAILLARD (enseignante, procuration à M. PERRODY)), Mmes VERDEL, GAGNIEUR, PIN-ARGULLES (Rased), Mmes DELAYER, NEYRET-POUILLY, M. CHARRE (parents d'élèves)

1) Rythmes scolaires

Présentation par la municipalité des concertations réalisées auprès des parents, des intervenants municipaux, des associations. Présentation des réponses au questionnaire à destination des parents.

Concernant la proposition émise par les enseignants lors de la réunion pour les écoles élémentaires pour une matinée rallongée, Mme le maire précise que cette question n'a pas été suffisamment débattue et qu'il est nécessaire de prendre le temps avant de trancher. Mais a priori, la municipalité n'est pas opposée à cette éventualité malgré quelques réserves concernant sa mise en place (conditions de circulation dans Neuville en fonction des horaires choisis, horaires de la crèche, durée de la pause méridienne...).

Le vote de ce soir n'a pour objectif que de choisir entre une organisation sur quatre jours et une sur quatre jours et demi (cinq matinées).

Chaque conseil d'école se réunit séparément et vote pour l'une ou l'autre des propositions.

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Résultats du vote – école élémentaire Lucie Guimet :

Nombre d'inscrits : 17

Nombre de votants : 17

Exprimés : 17

Organisation sur 4 jours	Organisation sur 4 jours et demi
5	12

A Neuville-sur-Saône, le 5 février 2018,

Le secrétaire de séance

Le directeur

Un représentant
des parents d'élèves